

## **Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot**

### **Séance du 30 mai 2022 à la grande salle communale**

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer-Sgobba qui rédige le procès-verbal habituellement est excusée, ainsi que Y. Botteron, secrétaire du Conseil général. Il faut donc procéder à la nomination d'une secrétaire suppléante. Madame Elvina Huguenin se propose pour prendre en charge cette tâche.

Après avoir salué l'assemblée et le public, la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier. Elle procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si quelqu'un souhaiterait y apporter des modifications.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité sans modification.

#### **Ordre du jour**

1. Appel
2. Nominations statutaires
3. Procès-verbal de la séance du 06.12.2021
4. Crédit de Fr. 150'000 pour la rénovation des chemins du Maix-Bailod et du Maix-Rochat
5. Comptes de l'exercice 2021
6. Rapports des commissions
7. Interpellations et questions

#### **1. Appel**

Présents :

#### ***Conseil général :***

Madame Valérie Mercier  
Madame Sylvia Amez-Droz  
Monsieur Kevin Girardin  
Madame Elvina Huguenin-Dumittan  
Madame Christelle Vuillemez  
Madame Anaëlle Marguet  
Monsieur Patrick Reymond  
Monsieur Frédéric Simon-Vermot

#### ***Conseil communal :***

Madame Anne-Laurence Quadranti  
Monsieur Thierry Saisselin  
Monsieur Charles-André Chopard  
Monsieur Roger Faivre  
Monsieur Pierre-André Vuillemez

Madame Sarah Chapatte

**Excusé(s) :**

Madame Shadya Quadranti  
Monsieur Yvan Botteron  
Monsieur Florian Sgobba

**2. Nominations statutaires**

Nominations du bureau

Présidente :	Valérie Mercier	approuvée
Vice- président :	Frédéric Simon-Vermot	approuvé
Secrétaire :	Yvan Botteron	approuvé
Questeurs :	Shadya Quadranti et Kevin Girardin	approuvés

Commissions des comptes (qui doit être renommée tous les deux ans)

La commission actuelle est composée de :

Anaëlle Marguet  
Valérie Mercier  
Christelle Vuillemez  
Yvan Botteron  
Florian Sgobba

Monsieur Patrick Reymond demande si on ne doit pas changer la constitution de la commission. Madame la Présidente Valérie Mercier lui répond que non, pas obligatoirement.

Le Conseil général renouvelle la nomination de chacun des membres.

**3. Procès-verbal de la séance du 06.12.2021**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

**4. Crédit de Fr. 150'000 pour la rénovation des chemins du Maix-Bailod et du Maix-Rochat**

Rapport de Monsieur Roger Faivre.

Il nous indique qu'il y a des subventions, exceptionnellement accordées grâce aux remaniements parcellaires. C'est donc une opportunité à prendre. Il y a une mise à l'enquête, et les travaux sont programmés pour septembre 2022. Cependant, le projet doit encore passer devant de nombreux services pour cause de zone marécageuse.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot, précise qu'en tant que membre de la commission des chemins, ils ont fait le tour des chemins ce printemps, il pense que la rénovation de ces derniers est vraiment plus que nécessaire.

Lecture de l'arrêté sur la réfection des chemins par Madame la Présidente Valérie Mercier.

Elle propose d'accepter cet arrêté.

Arrêté est accepté à l'unanimité.

## **5. Comptes de l'exercice 2021**

La commission des comptes s'est retrouvée au complet le 16 mai 2022 en présence de Madame Sarah Chapatte. Les comptes ont été présentés par Monsieur Thierry Saisselin.

Les questions des membres ont trouvé réponse, la commission remercie pour le travail effectué.

Monsieur Thierry Saisselin ajoute qu'il y a eu une très bonne surprise aux niveaux des impôts. Il espère que cela continue comme ceci. Avec le Covid, on ne pouvait pas savoir comment ça allait se profiler aux niveaux des charges sociales et finalement c'est un bon résultat avec un bénéfice de CHF 150'000.-

Lecture de l'arrêté sur les comptes 2021 par la Présidente, Madame Valérie Mercier.

L'arrêté est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

## **6. Rapports des commissions**

### Commission des naturalisations et des agrégations

Néant.

### Commission d'urbanisme

Madame Christelle Vuillemez nous fait part que 3 plans ont été consultés. Deux antennes et un concernant la pose de panneaux photovoltaïques au Maix-Lidor. Pas d'opposition de la part de la commune.

Madame Valérie Mercier demande concernant le PAL, où en est l'avancée du projet de révision. Madame Anne-Laurence Quadranti informe qu'ils se sont retrouvés les 3 villages et que 2 bureaux d'urbanisme ont présenté chacun une offre pour le projet de territoire.

### Commission des chemins

Monsieur Frédéric Simon-Vermot rapporte qu'outre la réfection des chemins du Maix-Bailod et du Maix-Rochat, il est également prévu de refaire celui qui fait le tour de la Cure, le chemin qui monte à l'antenne, les rigoles de celui des Roussottes ont été fixées dans du béton. Ils prévoient aussi de gravillonner le chemin du Prévoux-Sandoz.

### Commission du feu

Monsieur Charles André Chopard indique qu'il n'y a rien eu, si ce n'est qu'il manque toujours des sapeurs-pompiers volontaires.

### Commission du SEVAB

Madame Valérie Mercier rapporte qu'ils se sont retrouvés le 09.12.2021 pour le budget. Une interpellation concernant les nouvelles zones SH/SM a été faite afin de savoir quelle est la position du SEVAB concernant ces zones et est-ce que lesdites pollutions proviennent bien de la fumure ou plutôt de matière organique des sols.

Ils se sont également retrouvés le 12.05.2022 pour une séance extraordinaire concernant l'achat d'un domaine agricole du Cerneux-Péquignot qui a été mis en vente aux enchères. A première vue, peu d'intéressés. Ce serait une solution pour compenser les terres impactées par les nouvelles zones. Le SEVAB se rendra à la mise, il ne misera pas en dessus de 1,3 million et ne misera que si aucun agriculteur est intéressé. La vente a eu lieu le 20.05.2022, le SEVAB n'a pas misé, c'est allé trop haut.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot souhaiterait connaître la position du SEVAB par rapport à la restriction du purinage dans les zones tampons. Est-ce qu'il ne faudrait pas fermer ce captage s'il est toujours pollué ? Madame Valérie Mercier rétorque qu'à la base le SEVAB n'était pas du côté des agriculteurs, elle a même fait une intervention en décembre et a bénéficié du soutien d'un membre brévinier pour montrer que les agriculteurs sont là au travers des commissions. Désormais il va y avoir un monitoring sur deux ans, selon un calendrier, l'étude va démontrer si c'est vraiment le purin qui pollue. Aux dernières nouvelles, ils ont trouvé de l'e-coli. Donc il y a quand même quelque chose. Maintenant il faut trouver des solutions et des compromis.

#### Commission pour les écoles

Monsieur Thierry Saisselin informe que ça ne donne pas grand-chose pour l'instant, on est dans la ligne pour garder les collèges actuels.

### **7. Interpellations et questions**

#### Divers

Madame Anne-Laurence Quadranti revient sur la rumeur qui court au village, au sujet de ce projet de carrière aux Etages et souhaiterait la faire taire. Le Conseil communal s'est fait approcher par une société nommée OV Matériaux SA. Celle-ci a sollicité l'avis de l'Etat sur un avant-projet, qui a demandé des modifications et imposé des contraintes. Le Conseil communal est dans l'attente, la population sera informée dès qu'il y aura du concret, il ne fera rien sans son aval.

#### Remerciements

Madame Valérie Mercier profite de remercier les conseillers communaux ainsi que Madame Sarah Chapatte pour la journée du 14 mai (inauguration du bâtiment communal) et pour les très bons résultats financiers.

Monsieur Pierre-André Vuillemez remercie également les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de la journée du 14 mai, du côté de la fromagerie, ils étaient aussi très contents. Le bénéfice a été entièrement reversé aux écoles.

Séance clôturée à 21h00